



La CONFEMEN au Quotidien

Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage
éd. resp. : Secrétariat Technique Permanent, immeuble Kébé Extension, B.P. 3220 - Dakar / Sénégal

Bimestriel - n° 11 - juin/juillet 1995

Sommaire

Editorial

p. 1

Nouvelles de la CONFEMEN

p. 2

Nouvelles de nos pays membres

- ◆ Cameroun p. 7
- ◆ Congo p. 8
- ◆ France p. 9
- ◆ Maurice p. 9
- ◆ Seychelles p. 10

Infos services

p. 11

- ◆ UNESCO - Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle
- ◆ ROCARE
- ◆ Institut de l'UNESCO pour l'Éducation Hambourg

Nouvelles de l'éducation en francophonie

p. 11

Lu pour vous

p. 12

Agenda

p. 13

Bibliographie

p. 14

Editorial

Construire des systèmes d'éducation et de formation adaptés et cohérents, en faire des outils au service du développement socio-économique et culturel de la Francophonie dans son ensemble et dans sa diversité, tel est le dessein qui mobilise les énergies au sein de la CONFEMEN.

La réflexion est partie de l'assise même de ces systèmes, *l'éducation de base*, objectif prioritaire, objectif démocratique. C'est à ce niveau que l'effort produit a le plus gros potentiel démultipliateur, c'est là que se construit à 80% l'avenir de la société.

Mais la refondation de l'école de base, issue de cette première réflexion, ne suffit pas à armer ces jeunes qui construiront le développement. Il importe que les compétences instrumentales de base, acquises au terme de la scolarisation de base, soient enrichies par l'acquisition des compétences permettant l'insertion professionnelle.

L'enseignement technique et la formation professionnelle, courroies de transmission de ces compétences, inscrivent leur action dans un monde incertain, en mutation. Ils doivent donc à la fois être adaptés aux réalités socio-économiques du moment et viser l'adaptabilité future au contexte économique de demain.

L'atteinte de ces deux objectifs difficilement conciliables implique une réforme des structures existantes pour

faire de l'enseignement technique et de la formation professionnelle un système adaptable dont les sortants soient formés à l'autonomie, au changement et à l'initiative.

Un des facteurs de réussite de cette réforme, stimulant essentiel d'une politique revalorisant l'éducation technologique, consiste en la mise en oeuvre d'un système basé sur un dosage interactif et dynamique entre enseignement général, d'une part, enseignement technique et formation professionnelle, d'autre part.

Autre interaction indispensable, celle qui doit naître du partenariat entre l'enseignement technique et la formation professionnelle et le monde du travail.

De ces actions croisées devrait jaillir une nouvelle image de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, un enseignement qui a sa propre démarche intellectuelle basée sur l'analyse d'un problème, la conception de solutions adaptées et la mise en pratique de la solution choisie.

Un enseignement technique et une formation professionnelle adaptés constituent le lien indispensable entre l'éducation de base et l'emploi, ils développeront une véritable méthodologie de l'action, vecteur de développement.

Bougouma NGOM

Secrétaire Général

ISSN 0850-2471

Rédaction et mise en page :
Centre d'Information et
de Documentation

Téléphone : (221) 21 60 22

Télécopie : (221) 21 32 26

Courrier électronique - E-mail:
STP@CONFEMEN.confemen.sn



Groupe de travail - Insertion des jeunes par l'ETFP (Dakar 19 au 23 juin 1995)

Dans sa recherche de solutions de l'insertion des jeunes au travers de l'enseignement formel, la CONFEMEN poursuit la réflexion au plan de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) où devraient se potentialiser les compétences acquises par le sortant de l'école de base redéfinie par la CONFEMEN (voir : *CONFEMEN au Quo*

tidien, n° 10, p.2 à 4).

Cercle vicieux, l'ETFP vidé de ses moyens, ne parvient pas à placer ses sortants sur le marché de l'emploi et se vide de ses élèves.

Dans les pays en voie de développement, seuls deux secteurs présentent un réel potentiel d'emplois, il s'agit du secteur agricole et du secteur non structuré. Ce

dans le but de réconcilier ce type d'enseignement avec ses missions. Cette action sera articulée autour des trois axes d'orientation suivants :

- ◆ un pilotage ferme et cohérent de cet outil majeur d'insertion des jeunes dans la vie active,
- ◆ le développement de mécanismes d'adaptation permanente du système aux réalités du monde économique,
- ◆ la décentralisation de ses structures et son ouverture aux projets locaux de développement.

Ces points d'entrées sont les fondements de la politique à mettre en oeuvre et tous les principes directeurs qui suivent ne pourront se développer efficacement qu'en se greffant sur ce tronc commun.

Les stratégies élaborées par le groupe de travail ont porté sur l'amélioration de la liaison entre l'enseignement technique et formation professionnelle et le marché du travail, sur le nécessaire lien à établir entre les structures d'ETFP et le milieu socio-économique où elles sont implantées, sur le rôle à jouer par l'ETFP au sein de l'enseignement général permanent, sur la revalorisation de l'ETFP et enfin sur la diversification de ses sources de financement et l'optimisation des ressources qui lui sont consacrées.

Toutes les propositions visent à la création de structures de formation souples et flexibles, co-gérées et co-financées par l'Etat et par les acteurs socio-économiques, axées sur une interaction école-milieu, animées par des enseignants motivés et accueillant des élèves tout aussi motivés. Un enseignement qui, en alliant les objectifs d'insertion dans la vie active et de promotion socio-professionnelle de l'individu, n'enferme pas dans un avenir limité.



De g. à dr. : Messieurs Dubé, Bustin, Bérubé, Kwende, Ndimina, Sane, Madame Boulanger, Messieurs Ngom, Munbodh, Kouangain et Rault.

tidien, n° 10, p.2 à 4).

Le sujet, partiellement abordé lors du groupe de travail préparatoire à la 46^{ème} session (Yaoundé), a réuni, à Dakar, 3 experts du Nord et 4 du Sud, assistés par un expert du Bureau régional de l'UNESCO et par les membres du STP.

Dans les pays du Sud, l'éducation, minée par la réduction des dépenses publiques, évolue en creusant ses disparités internes. Ainsi un déséquilibre grave s'est installé entre les formations de type général et celles directement utilisables au plan professionnel quel qu'en soit le niveau et les sortants de l'éducation de base n'ont que peu d'occasions d'évoluer au travers d'une formation spécialisée.

dernier a pour principal mode de formation l'apprentissage traditionnel, le secteur agricole lui ne bénéficie la plupart du temps que de programmes d'alphabétisation ou de vulgarisation ayant pour objectif l'amélioration de la production et de la productivité et non l'élévation du niveau de qualification.

Constat global, les voies formelles de formation présentent des équipements vétustes, des programmes hors contextes, des moyens insuffisants, elles s'avèrent, de plus, trop rigides pour répondre de façon rapide et cohérente aux exigences du marché du travail.

Le rôle potentiel de l'ETFP au plan de l'insertion des jeunes dans la vie active impose une action ferme et cohérente

Le document de référence issu des travaux du groupe sera envoyé aux Correspondants nationaux des pays membres du Bureau dès que les sept experts auront avalisé la remise en forme opérée par le STP.

Pour rappel, ce document, après examen par un groupe de travail composé des Correspondants nationaux des pays membres du Bureau, préalable à la réunion du Bureau de la CONFEMEN en février 1996, sera proposé aux ministres comme document de référence instruisant la problématique qui sera débattue au cours de la session ministérielle à venir.

ACCT - Fonds d'aide au manuel scolaire

Sur 6.406.484 FF alloués au Fonds, seuls 1.244.370, restaient disponibles, le solde ayant été attribué par l'Agence dans le cadre d'opérations de solidarité et d'urgence. Les membres de la commission après examen des 31 requêtes s'est déclarée favorable à 9 d'entre elles.

Dans le domaine prioritaire de l'éducation de base, les trois projets suivants seront soutenus :

Mauritanie

 De la dune au marigot,

Mali

 Grammaire française par l'observation

Maurice

 Grammaire française

Le Congo, lui, a bénéficié de crédits 94 non utilisés pour l'impression des manuels de mathématiques harmonisés de la CONFEMEN.

La Commission, à laquelle participait le STP a, à nouveau, insisté sur le rôle moteur que doit jouer ce fonds à l'impulsion d'entreprises éditoriales au Sud.

PASEC (Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN)

Burkina Faso

Atelier de travail du PASEC, du lundi 3 au vendredi 7 juillet 1995

Un rendez-vous important du PASEC (Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN) a eu lieu au début du mois de juillet à Ouagadougou. Il réunissait les responsables nationaux du Programme dans les quatre pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Sénégal) pour lesquels les opérations de collecte de données dans les écoles auront lieu durant la prochaine année scolaire.

L'objectif premier de l'atelier était la finalisation des instruments d'enquêtes (tests de français et de mathématiques, questionnaires) après leur mise à l'essai auprès d'un échantillon d'élèves dans chacun des quatre pays. Ces élèves avaient été choisis dans des écoles aussi différentes que possibles du point de vue des conditions d'enseignement et de l'environnement socioculturel, afin de vérifier si les instruments choisis étaient bien adaptés non seulement à chaque pays, mais encore à la diversité interne de chacun d'entre eux.

Aux analyses statistiques habituelles tirées de cette mise à l'essai (points bisériaux, coefficients de fidélité) ont donc été ajoutées

des observations plus qualitatives, portant notamment sur l'adaptation culturelle, afin d'aboutir aux modifications finales des instruments. Ceux-ci sont maintenant prêts à être dupliqués à plusieurs milliers d'exemplaires avant leur administration en vraie grandeur au cours de la prochaine année scolaire.

De l'avis général, cette rencontre a été un succès, tant du point de vue de l'objectif opérationnel qui avait été fixé (l'harmonisation des instruments d'enquête), que de celui de l'échange d'expériences, d'information et d'expertise entre responsables éducatifs et experts des pays participants.

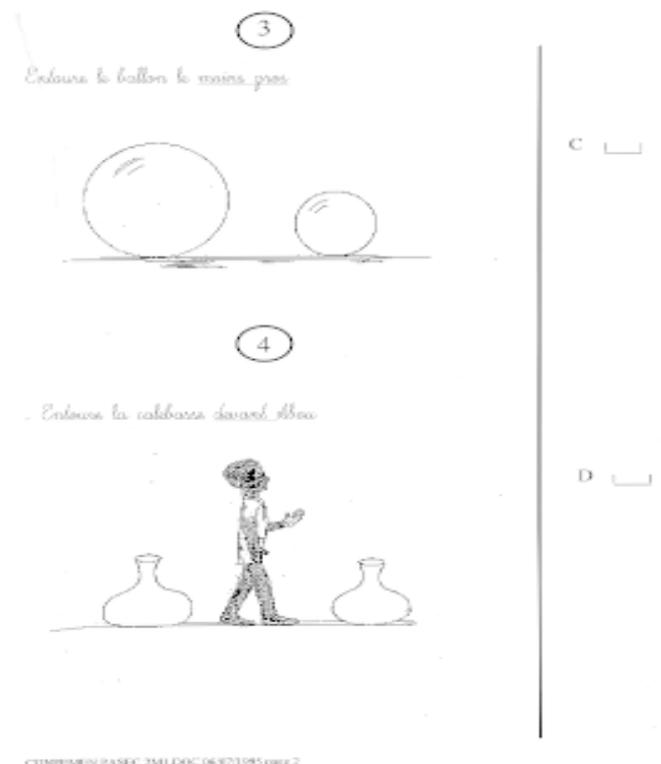


Illustration : le repérage dans l'espace et son expression verbale : un objectif important pour les élèves de deuxième année du primaire...

Dans la droite ligne du séminaire tenu par l'ACCT à Tunis du 28 au 30 novembre 1994, le séminaire de Libreville avait pour objectif l'initialisation de projets de coédition en élaborant un cahier des charges qui devrait déboucher sur des actions concertées ou communes.

Pour répondre aux défis de 2010 où l'Afrique centrale devra scolariser 8 millions d'élèves de plus au primaire, 3 millions au secondaire, il est nécessaire de dégager des projets éditoriaux qui limitent les dépenses familiales par élève à 1000 FCFA.



La production, à grande échelle par le Sud, d'ouvrages parfaitement adaptés à la demande interne, c'est-à-dire d'ouvrages aux coûts réduits et aux contenus conformes aux nouvelles orientations, sera l'un des outils les plus efficace au service de la réforme de l'école de base.

Éditeurs, responsables chargés de la politique du livre scolaire et représentants d'organisme de coopération bilatérale ou multilatérale, dont le Secrétaire Général de la CONFEMEN, réunis ont d'abord tenté d'appréhender les potentialités existantes dans la zone au départ d'un questionnaire ciblé, d'une exposition et des données recueillies par l'EIB.

En atelier, les participants ont ensuite élaboré le cahier des charges de trois projets répondant à cet objectif de réduction des coûts par élève. Ont ainsi été dessinés les canevas des projets suivants :

- 📖 un manuel de français disponible pour chaque élève,
- 📖 un manuel de mathématiques pour deux élèves,
- 📖 un manuel de vie familiale et sociale pour deux élèves.

Le séminaire a identifié avec les participants les projets d'édition déjà existants et porteurs dans le cadre des cahiers des charges retenus, tels la collection de manuels de mathématiques de la CONFEMEN et le Programme Minimum commun de français, projet conjoint CONFEMEN-ACCT.

Les partenaires présents ont examiné, en fonction des attentes et des besoins de leur pays, la possibilité de créer, d'adapter, de céder, de diffuser ou de vendre les droits de manuels dans le cadre des priorités établies.

Les deux objectifs à atteindre :

- réduction des coûts,
- développement des capacités éditoriales au Sud,

peuvent paraître contradictoires, la prépondérance technologique ainsi que la taille des marchés couverts par les éditeurs du Nord pesant fortement dans la réduction des coûts.

Face à ces réalités, il importe de mettre en oeuvre une politique incitative vis-à-vis de l'édition au Sud. Ainsi l'Agence devrait encourager la mise en place d'une structure réunissant les profes-

sionnels de l'édition de l'Afrique francophone, point d'ancrage d'un réseau actif de communication entre éditeurs africains.

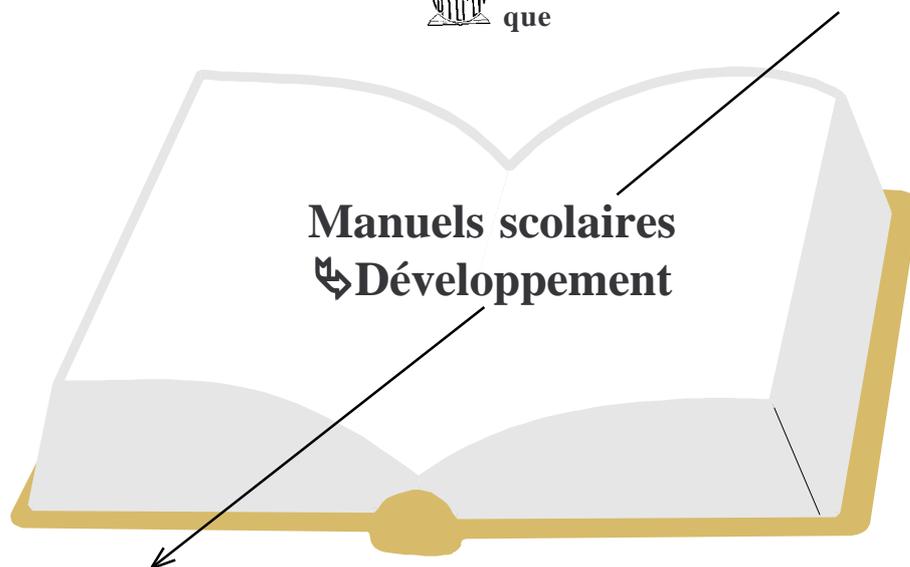
Autre proposition, la mise en oeuvre d'un fonds de développement de la capacité éditoriale dans les pays du Sud qui serait alimenté par une taxe de 2 à 5 % sur le prix de vente des manuels. Cette méthode viendrait soutenir et motiver les éditeurs nationaux ou sous-régionaux.

Obstacle fort à l'intégration régionale dans le domaine du livre, les freins imposés par l'administratif et le législatif. Le respect de l'accord de Florence et du protocole de Nairobi visant à la suppression des droits de douane relatifs au livre est impératif. Les Etats devraient de plus, vu son aspect stratégique au plan social, assurer une totale franchise et une libre circulation sans droits de douane, ni taxes des intrants et des produits à l'intérieur de la sous-région.

La réussite des trois projets élaborés ne pourra être atteinte sans l'engagement ferme des autorités politiques, administratives et pédagogiques des pays, à tous les niveaux, en vue de garantir le marché et, ce faisant, de le maintenir dans la zone.



CONFEMEN : une nouvelle politique



ACCT : un projet mobilisateur

Tirés d'un document récent de l'UNICEF, *Le progrès des nations*, les quelques indicateurs repris dans les tableaux qui suivent sont très révélateurs de la situation peu enviable de l'éducation de base dans les pays du Sud.

Les résultats attendus (2^{ème} colonne) quant au pourcentage des enfants atteignant la 5^{ème} année d'études sont calculés par comparaison entre les résultats moyens d'un pays et le niveau de son PNB.

Ce mode de calcul relativise les progrès accomplis par certains pays. Ainsi le

Gabon qui enregistre l'écart négatif le plus fort de -40% est avant dernier sur l'échelle mondiale proposée par l'UNICEF, derrière Haïti, -36%, la Guinée, -36% et le Mali, -27%.

Le Rwanda se situe dans les dix meilleurs résultats mondiaux en dépassant de 21% les résultats escomptés, il est suivi de près par le Zaïre, 18%, et le Tchad, 17%.

Au plan de l'éducation des filles (4^{ème} colonne), Maurice se place au premier rang des pays en voie de développement et avant la Belgique, 26^{ème} sur 27 des

pays industrialisés étudiés.

La moyenne régionale en Afrique est de 40% et 10 des pays membres de la CONFEMEN sont au dessous, la Guinée fermant la marche avec 11% de filles en 5^{ème} année.

Le rapport nombre d'enfants en âge de scolarisation par maître constitue un bon indice du degré d'engagement d'une nation en faveur de l'éducation dans les pays en voie de développement où le salaire des enseignants représente à peu près 90% du budget de l'éducation.

En 1990, en Afrique subsaharienne, ce rapport était le suivant :

	<u>LE MOINS</u>		<u>LE PLUS</u>
Maurice	20	Burkina Faso	156
Gabon	28	Mali	188

Le rapport maître/élève, indicateur assez pertinent de la qualité de l'enseignement offert dans les pays en développement est demeuré relativement stable ou s'est légèrement amélioré dans la plupart des pays en développement, cinq pays membres de la CONFEMEN ont vu ce rapport augmenter de façon significative. Voici leurs résultats :

	<u>NOMBRE D'ÉLÈVES PAR MAÎTRE</u>		
	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>Hausse</u>
Centrafrique	60	90	30
Burundi	39	67	28
Sénégal	46	58	12
Congo	58	66	8
Mauritanie	41	47	6

Les différences énormes entre les sommes dépensées par les pays industrialisés et par les pays en développement par élève à tous les niveaux d'enseignement s'expliquent en partie seulement par le faible niveau des traitements chez les seconds.

L'Afrique dépense le moins par élève dans l'absolu mais le plus en pourcentage du PNB. En 1990, les dépenses avaient augmenté de près de 70% en Asie du Sud et diminué d'environ 7% en Afrique.

DAE - Réflexions sur le rôle de l'enseignement supérieur, ...vecteur de l'éducation de base pour tous

Le groupe de travail sur l'enseignement supérieur du DAE, réuni à Maseru (Lesotho) du 22 au 25 janvier 1995, s'est préoccupé de la mise en oeuvre d'un enseignement supérieur actif dans le processus de développement de l'éducation de base.

Cette orientation est motivée principalement par les quatre points qui suivent:

- ▶ la dégradation de la situation de l'enseignement de base,
- ▶ la responsabilité particulière de l'enseignement supérieur envers l'ensemble du système,
- ▶ la formulation de nouvelles politiques éducatives centrées sur l'éducation de base après la Conférence mondiale de l'éducation pour tous,
- ▶ le recentrage des priorités des bailleurs de fonds sur l'éducation de base.

Un enseignement supérieur recentré au plan de la recherche sur le contenu d'une éducation de base adéquate s'intégrera davantage dans la société et tout

en conservant un niveau de financement acceptable, contribuera à la démocratisation de l'offre de formation.

Pour ce faire, l'enseignement supérieur doit créer les structures qui lui permettront d'être associé à ce domaine d'action prioritaire, rendre sa participation incontournable par des interventions au plan de la conception et de l'opérationnalisation de l'éducation pour tous.

Une des premières tâches de l'enseignement supérieur dans ce cadre d'action pourrait être de concevoir des modèles adéquats de liaison entre l'école et la communauté.

Formation, programmes de recherche et services collectifs auront tous un rôle à jouer pour améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base. Une des études de cas qui ont guidé les débats concerne le Burkina Faso, un article relatif à cette étude vous sera proposé dès réception des informations demandées aux responsables de cette réunion du DAE

Entre 1970 et 1990, le nombre total de jeunes scolarisés en Afrique subsaharienne est passé de 27 millions à près de 80, soit un triplement. Le rythme d'accroissement de départ, 9% par an, étant cependant descendu à 2,4% par an en 90.

Ce ralentissement de croissance a davantage touché le primaire (+2% par an) que le secondaire (+4,6% par an) et le supérieur (+11,2% par an). Ce dernier accélérant au contraire sa croissance.

Au primaire, le taux de croissance de la population scolarisable (+3% par an) a dépassé celui des effectifs scolarisés (+2% par an), ce qui entraîne une baisse du taux de scolarisation qui, pour l'Afrique francophone, est passé de 71% en 1980 à 67% en 1990. Au cours de la même période, l'Afrique anglophone perdait 10 points, ce qui l'amène en 1990 à 79%.

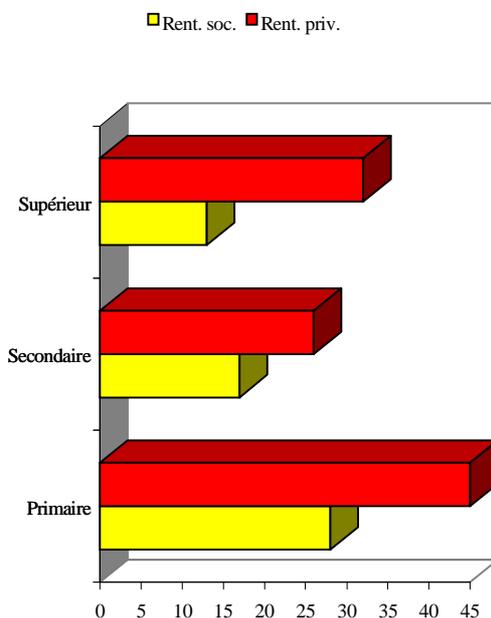
Les filles ont une probabilité plus faible d'être scolarisées que les garçons. Ainsi, en 1990, l'Afrique subsaharienne scolarise 77% de ses garçons contre 63% de ses filles. Mais cet écart a tendance à s'amenuiser. De fait, entre 80 et 90, le pourcentage des filles a légèrement augmenté et est passé de 43 à 45% des effectifs. Une extrapolation de ces chiffres conduirait à prévoir un rattrapage total des filles en l'an 2015.

Population et éducation en Afrique subsaharienne

IREDU - François ORIVEL

L'éducation de base exerce un rôle important dans les domaines de la santé, de la démographie, de l'élévation du niveau de vie et de la croissance économique. Or, force est de constater que son développement piétine dans de nombreux pays et diminue même dans les pays d'Afrique subsaharienne. Sans politiques efficaces visant au renversement de la tendance, les indicateurs de développement humain pourraient bien se dégrader au cours du 21^{ème} siècle.

Le tableau ci-contre, réalisé au départ de chiffres fournis par Georges Psacharopoulos, illustre les écarts de rentabilité entre les investissements réalisés aux différents niveaux d'enseignement.



Les quelques études mesurant l'acquisition de compétences en Afrique francophone font apparaître des résultats sensiblement inférieurs à ceux obtenus dans les pays industrialisés. Caractéristique commune, les élèves qui réussissent le mieux possèdent un livre de lecture.

Au primaire la relation formation-emploi est un faux problème le but de cet enseignement étant de préparer les élèves à être des actifs performants dans une panoplie d'emplois diversifiés et non de les préparer à un métier. Pour ce faire, les tentatives d'adaptation des curricula du primaire et les contenus des manuels scolaires au contexte socio-économique semblent les plus réalistes.



Vos nouveaux interlocuteurs

Belgique (Cté française de)

Madame Laurette ONKELINX,
Ministre-présidente, chargée de
l'Education,

Monsieur Jean-Pierre GRAFÉ,
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et des Relations internationales

Burkina Faso

Monsieur Baworo Seydou SANOU,
Ministre de l'Education de base et de
l'Alphabétisation de masse.

Rwanda

Monsieur Pascal HABUFITE, Corres-
pondant national.



Cameroun

- ◆ apprentissage des langues et des cultures nationales comme facteur d'intégration,
- ◆ l'unité et l'intégration nationales, par le bilinguisme officiel notamment,
- ◆ la démocratisation de l'éducation, soit l'éducation de base pour tous et l'éradication des déperditions,
- ◆ la promotion de l'éducation des filles,
- ◆ la décentralisation de l'administration de l'éducation,
- ◆ la moralisation, la neutralité et le caractère apolitique de l'école, la laïcité de l'école publique,
- ◆ la promotion de la culture scientifique,
- ◆ l'éducation à l'environnement, l'éducation à la vie familiale, aux problèmes de population et de santé, l'éducation à la paix et à la démocratie, l'éducation aux médias,
- ◆ la garantie d'une éducation de qualité égale,
- ◆ le culte de l'effort et la recherche de l'excellence,
- ◆ la promotion du partenariat dans le cadre de l'organisation, du fonctionnement et du financement de l'éducation,
- ◆ l'amélioration de la prise de décision dans l'organisation et la gestion du système éducatif,
- ◆ l'évaluation interne et externe du système,
- ◆ la stricte observance de la législation scolaire garante de l'égalité des chances,
- ◆ l'amélioration permanente de la qualité de l'éducation par la révision et l'adaptation des programmes, la généralisation de la formation initiale des personnels enseignants, la construction et l'équipement d'écoles adaptées, la promotion des méthodes pédagogiques nouvelles, le renforcement de l'éducation spéciale et l'orientation scolaire, le développement de supports didactiques appropriés, la gestion rationnelle et gratifiante des personnels, la multiplication des infrastructures éducatives,
- ◆ l'éducation informelle.

Cameroun

Du 22 au 27 mai 1995, toute la société camerounaise était mobilisée autour de la définition d'une politique éducative adaptée aux défis du futur et tenant compte des réalités du présent.

Aboutissement d'une consultation tous azimuts, cette semaine de réflexion, à laquelle a participé le Secrétaire Général de la CONFEMEN sur invitation du Ministre de l'Education, avait pour supports la somme des résultats ainsi engrangés. Les camerounais ont dessiné le profil du citoyen qu'ils désirent côtoyer demain :

un citoyen patriote, éclairé, bilingue, enraciné dans sa culture mais ouvert au monde, entreprenant, tolérant, fier de son identité, responsable, intègre, respectueux des idéaux de paix, de solidarité, de justice et jouissant des savoir, savoir-être et savoir-faire.

Modeler tous les jeunes camerounais sur ce profil de citoyen réclamait, compte tenu des performances actuelles du système éducatif, une réforme profonde de ce système.

Les Etats généraux se devaient donc déboucher sur des solutions aux problèmes majeurs qui entravent le fonctionnement de l'éducation au Cameroun, à savoir :

- insuffisance des structures d'accueil,
- insuffisance des équipements adéquats en particulier les équipements didactiques, les salles spécialisées et les laboratoires,
- baisse des effectifs d'enseignement, notamment dans le primaire,

- taux élevé des déperditions scolaires,
- carte scolaire inexistante,
- inadaptation du système éducatif aux réalités socio-économiques du pays,
- non valorisation des résultats des recherches en éducation,
- insuffisance du budget de fonctionnement,
- médiocrité des rendements internes et externes.

La politique future sera axée sur les principes suivants :

ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION



- ◆ professionnalisation de l'enseignement par le développement d'un partenariat intégré avec l'entreprise et les chambres de métiers, par la prise en compte du milieu socio-économique dans la formation,
- ◆ amélioration de la condition de l'enseignant comme garant de la qualité de l'éducation

Le correspondant national, Monsieur Kounounga, nous a fait parvenir récemment plusieurs documents présentant les performances et les réformes en cours dans le système éducatif congolais.

Ainsi une étude centrée sur l'éducation de base dans la région des plateaux, région aux grandes potentialités économiques, est témoin d'une tendance à la déscolarisation provoquée par l'incapacité du cycle primaire à dispenser la maîtrise des apprentissages fondamentaux. Cette déscolarisation s'aggrave chez les filles. De même la participation des femmes au corps enseignant tend à se rétracter.

Les taux nets d'admission au pré-scolaire et au primaire sont les suivants :

	PRÉSCOLAIRE		PRIMAIRE	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
1990	0,8%	0,8%	40,9%	52,3%
1991	0,55%	0,52%	50,1%	54,7%

Deux phénomènes se marquent, il s'agit, d'une part, de la scolarisation tardive des filles, 65,24% d'entre elles arrivent en retard à l'école primaire, d'autre part de la scolarisation précoce qui touche 39% de garçons contre 15% de filles.

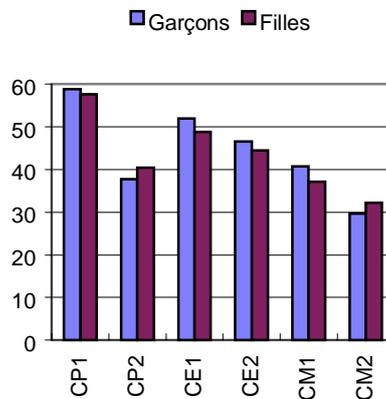
En 91, le primaire enregistre en moyenne 21,9 enfants par classe, le pré-scolaire, en baisse et donc sous-exploité au plan des capacités disponibles, 9,8 enfants par classe. Paradoxe, alors que le nombre d'éducatrices augmente au préscolaire portant nombre d'élèves par maître de 7,1 (90) à 3,8 (91), l'augmentation d'enseignants au niveau primaire ne suffit pas à maintenir le ratio de 1990, (45,5). Il passe en 1991 à 49,4 enfants par maître.

Témoin de l'insuffisance de matériel de base, en 1991, le primaire devait faire travailler 5,2 élèves par place assise.

En 1990 le taux de redoublement total était de 46,4%, il n'a augmenté que de 0,7% en un an, mais les variations en cours de cycle sont fortes. Ainsi le CP1 enregistre un taux de 58,2% contre

30,7% au CM2.

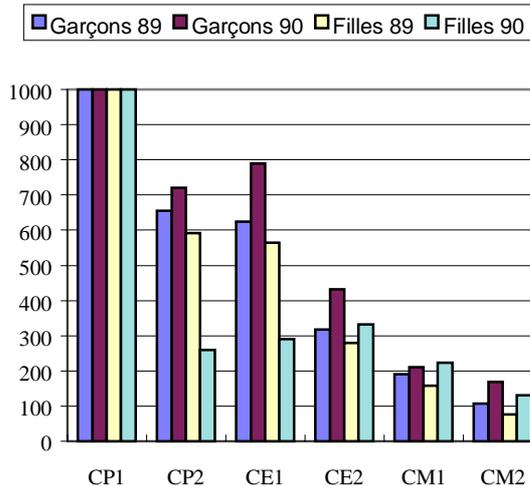
TAUX DE REDOUBLEMENT PAR CLASSE ET PAR SEXE AU PRIMAIRE, EN 1990.



Les taux d'abandon, plus élevés pour les filles, sont peu utilisables comme indicateurs car les entrées ou rentrées en cours de cycle viennent fortement perturber cette mesure.

Sur 1000 élèves entrés au CP1, 231 terminent le cycle. Les filles sont beaucoup moins nombreuses que les garçons à atteindre les différents niveaux du cycle, tendance qui se renforce au fil des ans.

TAUX DE SURVIE DANS LE PRIMAIRE



Sur 1000 filles admises au CP1, en 1990, 869 abandonnent avant la fin du cycle.

Projet "Développement d'une pédagogie nouvelle"

Le Congo avec l'appui de l'UNICEF se propose de tester un modèle de fonct-

ionnement de l'école qui inclut pédagogie et gestion et qui doit faire accéder la majorité des enfants à la maîtrise des apprentissages fondamentaux.

Le modèle repose sur quatre principes de base :

- ◆ **la décentralisation** qui renforce les pouvoirs de décisions et de gestion des échelons intermédiaires et périphériques, elle aura pour assise une redéfinition des rôles et des fonctions du pouvoir supérieur,
- ◆ **la participation communautaire**, corollaire de la décentralisation, elle associe les communautés aux financements et processus décisionnels,
- ◆ **l'adaptation des programmes d'études** qui devrait intégrer le caractère souvent terminal de ce niveau de scolarité,
- ◆ **la disponibilité et l'utilisation rationnelle d'un environnement éducatif favorable** par l'amélioration des conditions d'apprentissage.

Le modèle élaboré se propose d'atteindre les performances suivantes :

- ◆ **taux de scolarisation 100%,**
- ◆ **taux de redoublement 10%,**
- ◆ **taux d'abandon 0%,**
- ◆ **taux de réussite au C.E.P.E. 80%,**

Les écoles retenues pour l'expérimentation du modèle fonctionneront selon les critères suivants :

- ◆ **ratio maître/élèves ≤ 50**
- ◆ **ratio livre/élèves ≥ 2**
- ◆ **heures d'enseignement ≥ 850 heures par an**

Dans chaque circonscription scolaire l'école animée par un chef d'établissement qui combinera fonctions éducatives, pédagogiques et administratives sera gérée par des structures qui allient démocratie et transparence.

Les diplômés de l'enseignement technique et professionnel

Les grandes tendances dans le domaine de l'ETP sont les suivantes :

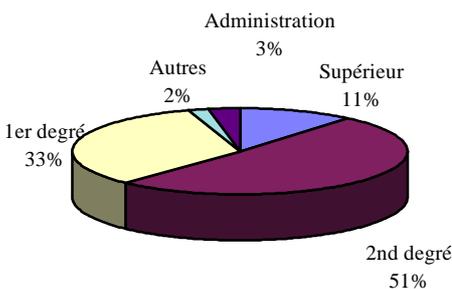
◆ **élévation du nombre et du niveau des diplômes délivrés**, ainsi en 1993 713.000 diplômes ont été délivrés contre 702.000 en 1992. L'orientation vers le cycle professionnel s'effectue maintenant après la fin du premier cycle et on note une baisse importante du CAP. Par contre les diplômes de niveau III (BTS, DUT) font un bond spectaculaire, + 12,8% en un an.

◆ **davantage de diplômés dans le secteur tertiaire**, cette augmentation ne fait que traduire le déclin au plan de l'emploi des secteurs primaire et secondaire et l'essor du tertiaire. Le secteur primaire est même totalement absent dans les formations proposées aux BEP, BT et DUT, seul un groupe de métiers "mines et carrières" est présent en MC, BP et BTS.

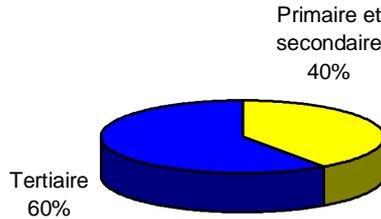
Les personnels de l'éducation

Plus du quart de la population française, élèves compris, est occupé dans le système éducatif. Sur 1.500.000 personnes travaillant dans le système (5,9% de la population active totale), 61% sont des enseignants et 62% de ceux-ci sont des femmes. Largement majoritaires au second degré, les femmes représentent moins de 30% des enseignants des établissements supérieurs publics.

RÉPARTITION DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS (PUBLICS ET PRIVÉS) - 1993



ETP - DIPLOMÉS 93 PAR SECTEURS

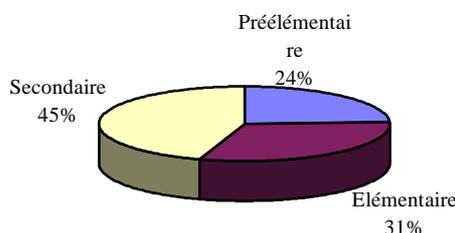


◆ **hétérogénéité de la réussite**, la proportion d'admis avoisine les 60% et les dépasse même largement pour certains diplômes. Les résultats des élèves sous statut scolaire sont nettement plus élevés que ceux des autres candidats. Globalement les études technologiques restent un bastion masculin. Minoritaires (39,2%), les filles s'orientent essentiellement vers le secteur tertiaire ou elles constituent 54% des effectifs en 1993 (contre 18% dans le secondaire).

Le taux d'encadrement global est, en moyenne, de 10,2 personnes (enseignants et personnes exerçant d'autres fonctions) pour cent élèves ou étudiants, il monte à 12,7% dans les établissements du second degré et est de 8,7% dans l'enseignement supérieur.

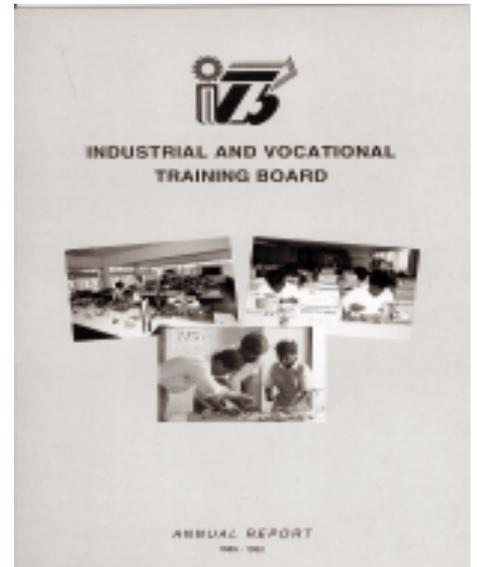
Le nombre d'enseignants pour cent élèves varie au cours de la scolarité (cf. figure ci-dessous). Dans le premier degré, ces écarts résultent notamment de différences dans les tailles moyennes des classes. Ces tailles sont en effet plus élevées dans le préélémentaire (entre 26 et 30 élèves) que dans l'élémentaire (entre 21 et 25 élèves).

TAUX D'ENCADREMENT ENSEIGNANTS - 1993



L'International Vocational Training Board (ITVB), opérationnel depuis 1989, est responsable de la formation professionnelle du pays.

Six divisions internes, placées sous la direction de Monsieur Munbodh, un des



experts ayant participé au dernier groupe de travail de la CONFEMEN, traitent des différents aspects des formations développées par l'ITVB ou avec son concours :

- ◆ projets et programmes
- ◆ curriculum et contributions
- ◆ implantation
- ◆ certification et apprentissage
- ◆ administration
- ◆ financement

Les besoins en formation, ciblés par une étude préalable du marché du travail qui associe ITVB et opérateurs économiques, seront comblés au travers de trois modes différents d'organisation :

◆ soit par l'ITVB directement, qui en 89-90 a formé 360 personnes principalement dans les secteurs du tourisme et de l'électronique,

◆ soit par le système de contribution des employeurs aux formations continuées, système d'incitation à la formation en cours d'emploi du personnel,

soit par la reconnaissance de formations privées au travers du système national de certification de l'apprentissage (NTC) garant de la qualité et du niveau de la formation dispensée. En 1993, 175 formations de ce type étaient reconnues par l'ITVB.

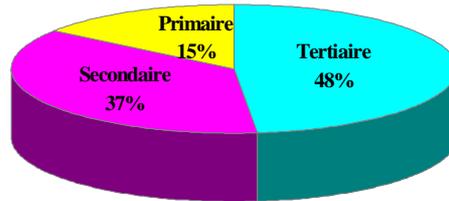
Le NTC est subdivisé en trois niveaux :

NTC-3 qui certifie les compétences de base à la réalisation d'un travail, NTC-2 garant de l'acquisition d'un éventail de compétences chez une personne qui devra néanmoins être conseillée, NTC-1 qui témoigne d'un niveau avancé de compétences chez une personne capable d'initiatives.

Le NTC sanctionne les formations à distance, les compétences acquises en cours d'emploi, comme celles acquises par l'apprentissage.

De 1972 à 1993, la répartition de la population active de l'île Maurice a évolué vers une diminution de la population employée dans le secteur primaire, tandis que les secteurs secondaire et tertiaire suivaient la tendance inverse.

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR - 1993



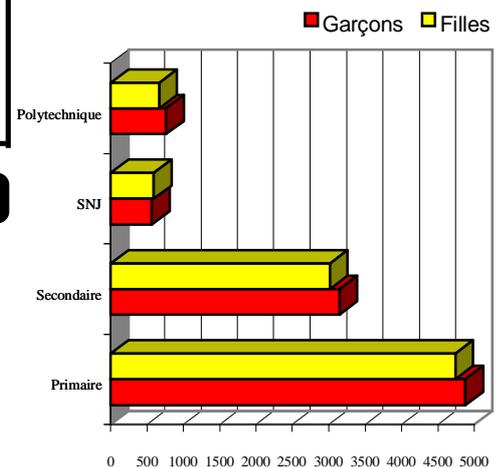
CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE - 1993

Hommes	82%
Femmes	42%
Chômeurs	1,8%

Hors le spécial, ce rapport diminue ensuite graduellement à mesure que l'on avance dans la scolarité. En moyenne, un maître a la charge de 18,71 élèves à la maternelle, de 17, 60 élèves au primaire, 14,36 au secondaire, 10,52 lors du SNJ et 9,21 en polytechnique.

Situation très favorable également en ce qui concerne la scolarisation des filles puisque globalement elles représentent 48% des jeunes scolarisés. Les variations de ce taux aux différents niveaux de scolarisation sont légères, 49% de la population inscrite dans le primaire est féminine, 48% dans le secondaire, 51% au SNJ et 46% en polytechnique.

RÉPARTITION DES INSCRITS PAR SEXE AUX DIFFÉRENTS CYCLE - 1995



En ce qui concerne la qualification des enseignants, le niveau le plus représenté est celui des licenciés. Ceux-ci représentent 20% du corps enseignant et travaillent principalement dans le cycle secondaire. Il sont suivis des certifiés (3 ans), 15% qui sont occupés surtout dans

le primaire comme les certifiés (2 ans), 12%. Les non-qualifiés, 12% également sont aussi employés majoritairement au niveau primaire.

Cet article, suivi chiffré du tableau broché dans *La CONFEMEN au Quotidien* n° 9, p. 7 et 8, aura lui-même pour suite un article sur un projet de formation professionnelle.

Seychelles

A l'invitation du Ministre seychellois de l'Education, le Secrétaire Général de la CONFEMEN a effectué une mission officielle dans ce pays du 4 au 10 juin 1995.

Au cours de cette visite parfaitement organisée par les autorités du Ministère et par la Correspondante Nationale Marie-Reine Confait, le SG a rencontré, outre le Ministre de l'Education nationale, le Ministre des Affaires étrangères, du Plan et de l'Environnement, le Ministre du Gouvernement local, de la jeunesse et des sports et le Ministre de l'Administration et de la main d'oeuvre.

Il a également eu des séances de travail avec la plupart des Directeurs nationaux au niveau des Départements ministériels.

En outre la visite de nombreux établissements scolaires était au programme :

- ♦ élémentaire, école de Bel eau
- ♦ secondaire, école de Plaisance, NYS de Port Launey,

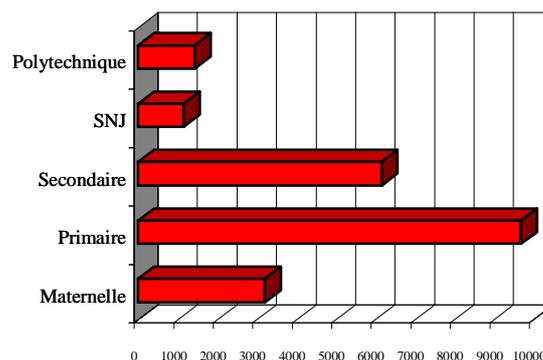
♦ supérieur, Ecole Polytechnique Anse Royale.

Le SG a été impressionné par la disponibilité de toutes les personnalités rencontrées lors de sa visite.

LE SYSTÈME SCOLAIRE SEYCHELLOIS

En 1995, le système scolarise 21.641 enfants de la maternelle au polytechnique. Pour rappel, en 1992 la population des Seychelles était de 100.000 habitants

INSCRIPTION SCOLAIRE PAR NIVEAU - 1995





Infos services

UNESCO - Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle

Cette commission indépendante est chargée de conduire une réflexion novatrice sur la manière dont l'éducation pourra faire face aux défis de l'avenir.

Six axes de réflexion guident son travail:

- ◆ éducation et développement,
- ◆ éducation et sciences,
- ◆ éducation et citoyenneté,
- ◆ éducation et culture,
- ◆ éducation et cohésion sociale,
- ◆ éducation et travail.

Présidée par M. Delors, la Commission réunit 14 experts internationaux, les conclusions de ses travaux seront disponibles au second semestre 1995.

UNESCO - Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle

7, place de Fontenoy
75352 Paris, (France 07 SP)
Tél.: (33-1) 45 68 11 23
Fax: (33-1) 43 06 52 55
E-Mail : edobser@unesco.org

ROCARE

Ce réseau vise à la mise en place de projets de recherche transnationaux dans le domaine de l'éducation en Afrique et à la diffusion de l'information.

Bilingue, le réseau regroupe 11 pays, dont 8 francophones, tous membres de la CONFEMEN. Il est soutenu par divers bailleurs de fonds, dont le CRDI et l'USAID.

Le Rocare participe de plus au projet UQUAM qui vise, en collaboration avec l'Université du Québec, à développer et à diffuser les connaissances sur le développement durable dans le domaine de l'éducation de base dans les pays francophones membres du réseau.

Les moyens mis en oeuvre :

- ◆ Les Nouvelles du ROCARE, trimestriel,
- ◆ le réseau de courrier électronique du ROCARE,
- ◆ un centre de documentation,
- ◆ les publications du réseau,
- ◆ RARE/JERA, revue africaine de recherche en éducation,
- ◆ des ateliers de dissémination des résultats de recherche.

Réseau Ouest et Centre africain de Recherche en Education

Coordination régionale
Mme Ben Barka - ISFRA
B.P. 1775
Bamako (Mali)
Tél./Fax : (223) 23 16 12

Institut de l'UNESCO pour l'Education Hamburg

Spécialisé en éducation des adultes et éducation permanente, alphabétisation et éducation de base non-formelle, cet institut pédagogique de l'UNESCO contribue à la réalisation de l'éducation permanente pour tous.

L'IUE entreprend en Afrique subsaharienne un projet destiné à renforcer les approches informelles à l'éducation primaire, elle mène aussi un travail de recherche sur l'utilisation de la langue maternelle dans l'éducation de base formelle et non-formelle.

Institut de l'UNESCO pour l'Education

Feldbrunnenstrasse, 58
20148 Hamburg (Allemagne)
Tél.: (49-40) 44 80 410
Fax : (49-40) 410 77 23
E-Mail : uie@unesco.org



Nouvelles de l'éducation en francophonie

Algérie

Langue nationale et système éducatif : quel choix pour l'Algérie ?

IREDU - Kamel Djoudi et Azzedine Si Moussa

Le développement culturel et scientifique d'un pays est lié à la langue utilisée et le niveau de développement général, qui est fonction du progrès scientifique et culturel, en est dépendant.

De ce point de vue, les résultats de l'expérience algérienne, qui développe un enseignement monolingue arabe alors que l'arabe n'est pas considéré comme une langue permettant une assimilation complète des connaissances scientifiques, sont intéressants à tous égards.

Trois types de systèmes d'enseignement présentant différents choix de langue existent dans le monde :

- ◆ globalement monolingues dans les pays industrialisés le choix de la langue ne s'étant pas posé (Japon, Suède,...),
- ◆ monolingues dans les pays post-colonisés, ces pays ayant choisi une langue étrangère et internationale (Congo, Mali,...),
- ◆ bilingue, l'équilibre entre les langues d'enseignement variant selon les cas (Paraguay, Algérie,...).

Au plan culturel, l'Algérie est écartelée entre la berbérarité, langue orale ancestrale pratiquée par 30% de la population et l'arabité qui repose sur une expression écrite très codifiée avec pour

support essentiel le Coran, entre deux aspirations socioculturelles contradictoires, l'islamité et l'occidentalité.

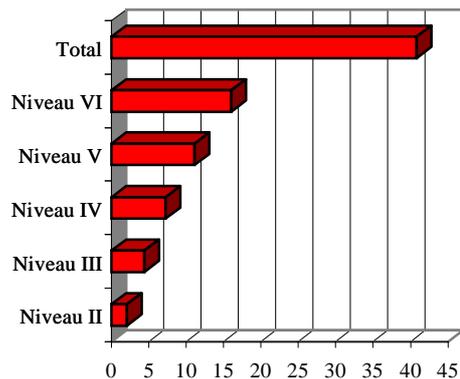
Le système éducatif qui doit se déterminer sur un modèle arabo-islamique tout en tenant compte des influences occidentales est porteur des mêmes problèmes de cohabitation culturelle.

De monolingue français (jusqu'en 1964), le système est devenu progressivement bilingue, les matières scientifiques étaient enseignées en français, les matières littéraires en arabe, pour aboutir à un enseignement arabophone aux niveaux primaire et secondaire, la langue arabe étant employée également dans l'enseignement supérieur pour les disci-

plines littéraires.

Le tableau qui suit illustre en partie l'échec du système éducatif dès l'enseignement primaire. De fait, malgré la politique de passage automatique et l'allongement du cycle à 9 ans, en 6^{ème} année 40,8% des élèves ont déjà abandonné les études

TAUX D'ABANDON PAR NIVEAU - 1987



Les divergences phonétique, structurelle, lexicale et culturelle entre arabe et français, le côté extra-familial de ces deux langues sont source d'échec au primaire.

L'Ecole fondamentale (9 ans) arabo-phonique depuis 1980 est suivie d'un niveau secondaire entièrement arabisé également. La première promotion ayant suivi un cursus arabisé a passé le bac en 1992. Le taux de réussite avoisinait les

25%, et a chuté à 12,5% l'année suivante.

Le taux de passage entre les différentes années de l'Ecole Fondamentale se situe entre 82% et 93% grâce à la politique citée plus haut. Le taux de passage au secondaire est passé de 46% en 1988 (dernière promotion non-arabisée) à 37% en 1991 (troisième promotion arabisée).

L'arabisation n'est pas la seule cause de la baisse de rendement, deux problèmes corollaires influent aussi sur les résultats:

- ◆ la non-qualification des enseignants qui ont dû se former sur le tas en traduisant intégralement le contenu de leurs cours,
- ◆ la disponibilité de supports pédagogiques, la traduction des anciens supports en remplaçant Georges par Omar étant souvent la seule tentative d'adaptation aux nouveaux programmes.

En outre, les programmes universitaires de sciences humaines et sociales ont été tout aussi abruptement arabisés, obligeant professeurs et bacheliers à des exercices d'adaptation périlleux.

Enfin, le remplacement dès la quatrième année d'Ecole Fondamentale du français par l'anglais augmente la difficulté d'élaborer des stratégies pour l'amélioration de l'enseignement en Algérie.

Si le choix du monolinguisme arabe et sa généralisation à tous les paliers du système éducatif est tout-à-fait logique et justifiable, il importe de faire suivre cette décision des moyens de réussite d'une telle option :

◆ il faut garantir la qualité et l'efficacité de l'enseignement dispensé par le recrutement de maîtres qualifiés et par le développement de supports pédagogiques créés originellement en arabe ce qui ne peut se faire qu'au moyen d'une coopération scientifique et culturelle avec les autres pays arabes,

◆ il faut rationaliser le choix de la langue étrangère censée permettre la poursuite d'études supérieures. Le choix de l'anglais au primaire et secondaire et celui du français dans le supérieur implique le trilinguisme des étudiants. Il conviendrait de dépasser un post-colonialisme étroit pour adopter une solution globale et logique au regard de la situation géographique et culturelle de l'Algérie, le français paraissant s'imposer.

Le système éducatif adopté par l'Algérie, un des plus coûteux au monde, se révèle inadapté et inefficace. L'arabe classique, lui, se révèle un vecteur linguistique incapable de rivaliser avec les grandes langues internationales.



Lu pour vous

France

Le taux de réussite du bac technologique dépasse celui du bac général

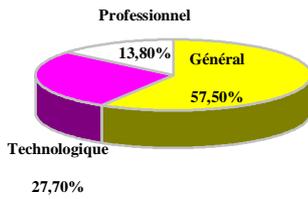
Le taux de réussite du bac technologique dépasse celui du bac général. Malgré les innovations introduites cette année, la France enregistre une légère

augmentation (+ 1,6%) du taux de réussite.

Inattendu, le bac technologique pour la première fois depuis 1968 dépasse de 0,9% le bac général au taux de réussite. Cette performance repose principalement sur les très bons résultats en-

registrés par le secteur tertiaire (+ 7,7%). Les participants aux différentes épreuves du bac se répartissent comme figuré ci-contre (en haut).

Les innovations introduites, loin des catastrophes prédites, sont probablement responsable des performances enregist-



trées par le bac technologique, elles ont entraîné une inflation des mentions et ont joué un rôle sélectif très fort dans le cadre de l'oral de repêchage.

In : *Le Monde*, n° 15699, mardi 18 juillet 1995, p. 8

Sénégal

Financement japonais pour l'éducation

Une subvention japonaise de 10,7 milliards de FCFA doit servir à relever les défis posés par l'objectif d'une scolarisation de masse et de qualité au Sénégal.



La construction de 512 salles de classes à Dakar et Thiès, les deux principales villes du Sénégal.

6.000 élèves bénéficieront de ce financement qui, au total, concernera 19% des écoles publiques de ces deux cités. Le Japon finance ainsi le cinquième des classes nécessaires à l'éducation pour tous.

In : *Afrique Express*, n° 91, 16 juin 1995, p. 23.

Abandon massif en fin de primaire chez les filles

Face à l'objectif national d'augmentation du taux de scolarisation de 54,3% en 94 à 65% en 1998, le constat d'échec de 47% des élèves qui quittent définitivement les études sans avoir obtenu le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE).

Autre constat, ces abandons sont plus importants chez les filles que chez les garçons. Ainsi dès la première 8% des filles préfèrent rester à la maison contre 6% des garçons et la tendance se maintient jusqu'à la fin du cycle.

En cause tous les dysfonctionnements de l'école de base, mais aussi les mariages précoces, les problèmes familiaux et la brutalité des maîtres.

Tentative d'influer positivement sur ces facteurs, l'ACDI (Agence canadienne de développement) a alloué 2,5 milliards de FCFA qui seront répartis par l'UNICEF entre les projets moteurs dans le secteur.

Quant aux 53% d'élèves qui terminent leur cycle primaire, 20% d'entre eux

réussissent au concours d'entrée en 6^{ème}, 10% optent pour un enseignement dans le privé et 33% préfèrent redoubler. Cette situation entraîne un surcoût de 20% à l'Etat sénégalais.

In : *Afrique Education*, juin-juillet 1995, n° 12, p. 6. -

Afrique francophone

Salon du livre : L'autre francophonie oubliée ?

Le salon du livre a été le révélateur des effets de la dévaluation sur la représentation africaine dans le secteur de l'édition et de la distribution.

De fait, auteurs et éditeurs africains y ont brillé par leur absence. Pas de stand africain, commun ou isolé, aucune présence manifeste de cette partie du monde si ce n'est au travers des maisons d'édition françaises, l'Harmattan et Karthala.

En cause pour les éditeurs africanistes de Paris et bien plus encore pour les éditeurs africains, les suites de la dévaluation. Celle-ci a provoqué chez les libraires africains la multiplication par deux des factures dues pour les marchandises commandées hors zone franc.

Seules des campagnes fortes de soutien à l'édition et à la lecture publique pourront redynamiser ce secteur sinistré et faire du domaine du livre un espace francophone partagé et solidaire.

In : *Afrique Education*, juin-juillet 1995, n° 12, p. 30 et 31. -

Sept. 95
L M M J V S D
1 2 3
4 5 6 7 8 9 10

Agenda

30 septembre 1995

Correspondants nationaux - rentrée des questionnaires statistiques préparatoires à la 47^{ème} CONFEMEN

sept., oct., nov. 95... Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal

Passation des pré-tests du PASEC



Bibliographie

Education de base

📖 *L'éclosion* / Cynthia Guttman. - Paris, UNESCO, 1995. - 40 p. -

— Tentative d'amélioration des faibles taux d'alphabétisation au Sénégal (25% chez les femmes de plus de 15 ans, 52% chez les hommes), le projet *Tostan* a élaboré une méthode basée sur l'utilisation des langues nationales et sur le contenu des supports à l'apprentissage.

Le premier module est fondé sur la résolution de problèmes en cinq phases : identification du problème, étude d'une solution adaptée, planification de celle-ci, mise en oeuvre, évaluation de résultats. L'alphabétisation est intégrée dans le processus global. A la fin de ce module et au travers de cette étude en commun, les premières bases de la lecture et de l'écriture sont jetées.

Les cinq modules suivants sont axés sur les problèmes qui ci-après : hygiène, thérapie par réhydratation orale et vaccinations, gestion financière et matérielle, gestion des ressources humaines, étude de faisabilité et projets générateurs de revenus.

Profil idéal du facilitateur (enseignant) : femme, du village, sachant lire et écrire dans une des langues nationales. Après une formation d'un mois à l'approche *Tostan* et à l'étude du premier module, 10 jours pleins les préparent à chaque nouveau module.

Quelques problèmes naissent

parfois dans les relations avec les autorités, le financement du projet par les communautés. Plus cher que d'autres programmes d'alphabétisation, *Tostan* se montre aussi plus efficace avec un taux d'abandon de 12% seulement et un grand impact sur son public cible, les femmes du monde rural.

📖 *Les modes de groupement des élèves à l'école primaire, catalyseurs de performances?* / Christine Leroy-Auduoin. - IREDU, 1995. - 28 p. -

— Le rôle que la taille et la composition de la classe joue sur les acquisitions des élèves est variable en fonction de l'enseignant. Il est toutefois possible de dégager certaines constantes.

Au-delà de 30 élèves on observe une diminution de score individuel importante jusqu'au seuil de 55 élèves où cette baisse de rentabilité diminue. L'hétérogénéité des élèves semble sans effet sur leur niveau d'acquisition.

Les classes multigrades jouent un rôle tout-à-fait positif, elles augmentent de 5 à 7 points les acquisitions du primaire dans les PVD francophones étudiés. L'effet est cependant variable, de très positif chez les petits à moyen chez les grands. Il importe toutefois que les premiers ne soient pas en surnombre.

La combinaison, classe à effectif pléthorique et classe multigrade, réduit par contre l'effet positif de cette dernière au plan des acquisitions individuelles.

Enseignement technique et formation professionnelle

📖 *Education et travail* / Olivier Bertrand. - UNESCO, avril 1994. - 30 p. -

— Si l'on considère l'éducation comme une préparation à l'emploi, les analyses théoriques concernant sa contribution à la productivité du travail aussi bien que les méthodes de prévision quantitative des besoins de l'économie peu fiables, ne peuvent fournir que des indications globales.

Les études plus qualitatives portant l'évolution des qualifications et sur le fonctionnement du marché du travail se révèlent plus utiles au réajustement permanent de la relation formation-emploi, régulé par des considérations sociopolitiques et économiques.

Face à un avenir incertain, l'adaptabilité des institutions, des hommes et une solide formation de base, se révèlent les plus porteurs.

Expérience du travail, alternance et partenariats entre établissements d'enseignement et entreprises peuvent représenter une contribution efficace au processus éducatif.

Ce type d'expérience ne peut être développé qu'au départ d'un consensus entre administrations, entreprises et travailleurs, grâce à un investissement fort des entreprises, autour d'un programme structuré, d'un personnel d'encadrement compétent et disponible

📖 *L'enseignement des sciences et de la technologie : les acquis enregistrés, les difficultés rencontrées et les principaux goulots d'étranglement - Leçons d'expériences.* - UNESCO-UNEDBAS, janvier 1994. - 12 p. -

— L'étude de l'enseignement technique et professionnel dans 10 pays d'Afrique francophone débouche sur les constats et perspectives suivantes.

Ce type d'enseignement ne débouche pas sur l'emploi, basé qu'il est sur l'obtention d'un diplôme sanctionnant l'acquisition d'un savoir et non sur la préparation active à un emploi.

L'enseignement ne crée pas l'emploi mais des voies existent à l'amélioration de l'insertion professionnelle des élèves. Elles suivent :

- viser l'emploi ce que ne fait l'enseignement standardisé et décontextualisé actuel,
- réformer l'enseignement technique en visant l'adéquation des formations et des diplômes aux besoins de l'économie, professionnaliser les diplômes,
- développer l'apprentissage pour rapprocher la formation des entreprises,
- développer l'alternance sous statut scolaire,
- créer des instruments originaux et appropriés tels le schéma prévisionnel des formations, l'observatoire des formations et des métiers,...
- évoluer vers des projets d'établissements
- s'appuyer sur des projets académiques
- former les enseignants.

CONFEMEN ➔ Vers une nouvelle école de base

La production de matériel didactique : une nouvelle politique

Pour pallier les carences éditoriales constatées dans les pays africains, cause principale de l'inaccessibilité et de l'inadaptation des manuels scolaires dans la zone, la CONFEMEN propose de développer en Francophonie une politique d'édition, de diffusion et de distribution axée sur les objectifs prioritaires suivants :

- ◆ élaborer les manuels scolaires en adéquation avec la réforme des curricula;
- ◆ rendre le manuel scolaire accessible au plus grand nombre d'élèves;
- ◆ développer l'industrie du livre dans les pays du Sud.

Cette politique sera mise en oeuvre en développant les actions suivantes :

- ◆ partager l'information par l'élaboration d'une banque de données instrumentale et par la mise en place d'un cadre d'échanges Nord-Sud et Sud-Sud;
- ◆ produire des manuels adaptés par l'étude de projets de manuels modulables et de manuels uniques;
- ◆ former à la conception et à l'évaluation des manuels;
- ◆ former à l'utilisation;
- ◆ mettre en oeuvre une politique du prix et de la distribution par l'adoption de systèmes de prêt-location, par la régulation du système de distribution, par l'établissement d'un prix de vente moyen et souhaitable;
- ◆ soutenir la production éditoriale au Sud par l'amélioration de l'environnement fiscal et juridique au Sud, par le renforcement du Fonds d'aide au manuel scolaire, en facilitant l'accès au capital à risque, en favorisant le partenariat, en renforçant les capacités institutionnelles des organismes du Sud chargés des questions pédagogiques, en favorisant le recours aux capacités éditoriales du Sud ou leur émergence;
- ◆ harmoniser le rôle des Etats et des bailleurs de fonds.

La production à grande échelle par le Sud, d'ouvrages parfaitement adaptés à la demande interne, c'est-à-dire d'ouvrages aux coûts réduits et aux contenus conformes aux nouvelles orientations, sera l'un des outils les plus efficaces au service de la réforme de l'école de base.



CONFEMEN

Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage

Les outils CONFEMEN pour faire de l'Education une composante essentielle du développement

La CONFEMEN s'est dotée de trois programmes visant la définition lucide des objectifs et l'ordonnement rigoureux des moyens au service de l'intégration adéquate des systèmes éducatifs nationaux dans le processus de développement économique et social.

1. Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC)

Le PASEC a pour objectifs l'identification des modèles d'écoles les plus rentables, par la comparaison nationale et internationale, le développement dans chacun des Etats participants d'une capacité interne et permanente d'évaluation, la diffusion des méthodes, instruments et résultats en matière d'évaluation.

Sa mise en oeuvre procède :

- ▶ par des opérations d'évaluation en mathématiques et en français des élèves de deuxième et de cinquième année. Une première synthèse sera présentée en 1996 à la session ministérielle de Bruxelles,
- ▶ par la formation des équipes nationales chargées de ces évaluations, phase d'appropriation nationale de l'expertise qui, à terme, devrait permettre l'intégration de données d'évaluation dans la prise de décisions politiques,
- ▶ par la mise en place d'un réseau d'information et de suivi, géré par le STP qui ouvre les structures nationales d'évaluation aux projets régionaux ou internationaux en cours.

2. Le Centre d'information et de Documentation (CID)

Le CID a pour tâches de traiter et de véhiculer l'information sur l'évolution de systèmes éducatifs, les réformes nationales en cours ou envisagées, les difficultés rencontrées, les résultats positifs enregistrés... ; de réaliser l'assise documentaire sur les thèmes d'intérêt commun choisis pour la réflexion.

Sa mise en oeuvre procède :

- ▶ par la collecte, le traitement, l'analyse documentaire et la diffusion des documents et données pertinents dans le cadre de travail dessiné ci-dessus en synergie avec les centres de documentation à vocation similaire,
- ▶ par la publication périodique de la lettre d'information de la CONFEMEN,
- ▶ par la promotion des documents publiés par la CONFEMEN.

3. Orientation de la programmation Education-Formation et contribution à l'élaboration de politiques éducatives

Les deux programmes précités sont les chevilles ouvrières au service du troisième qui réunit, à la demande du Bureau, les personnes ressources chargées de la préparation des documents de référence qui sont proposés aux sessions ministérielles.

Enfin les activités précédentes de la CONFEMEN ont généré une collection de manuels harmonisés au plan de l'éducation de base dans les domaines du français langue seconde, des mathématiques, des sciences, de l'éducation à la vie familiale et à l'environnement, de la pédagogie des grands groupes, de la rédaction de manuels scolaires, etc.

Désolés, nos adresses électroniques ont changé depuis le dernier numéro de la *CONFEMEN au Quotidien*, voici donc le rectificatif qui s'impose :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| - le secrétaire général | NGOM@CONFEMEN.confemen.sn |
| - le conseiller PASEC | COUSTERE@CONFEMEN.confemen.sn |
| - le conseiller à la programmation | BERUBE@CONFEMEN.confemen.sn |
| - le centre de documentation | BOULANGR@CONFEMEN.confemen.sn |
| - le gestionnaire comptable | NDIAYE@CONFEMEN.confemen.sn |

